



Le long chemin des dames

CONSEIL NATIONAL DU 28 FÉVRIER ■ Donner une nouvelle direction à l'Europe

TERRITOIRES ■ Hold-up sur les finances locales ■ **VIE DU PARTI** ■ La liste du secrétariat national





Forum des territoires

- **Marylise Lebranchu et Jean-Louis Bianco, co-présidents,**
- **Claudy Lebreton, Olivier Dussopt et Philippe Martin, Vice-présidents**

**Le mercredi 18 mars 2009
de 15h à 19h**

dans l'hémicycle du Conseil régional d'Ile-de-France

(57 rue de Babylone 75007 Paris – Métro St François Xavier)

- Introduction aux débats : Michel Wiewiora 15h - 15h10
- Table ronde n° 1 : Les collectivités s'engagent pour la diversité ! 15h10 – 17h
- Table ronde n°2 : Quels enjeux et actions concrètes mettre en œuvre pour lutter contre les discriminations ? 17h-18h45
- Conclusion 18h45 - 19h

Merci de bien vouloir signaler votre présence à l'adresse suivante :
Marylise Lebranchu, 126 rue de l'Université 75007 Paris
ou par mail à l'adresse : forumdesterritoires@gmail.com

2

agenda du parti

I Samedi 7 mars

- Manifestation pour les droits des femmes. À Paris, rendez-vous à 14 heures, métro Bourse.

I Jeudi 19 mars

- Martine Aubry sera à Bruxelles, pour la Conférence des leaders du PSE.

I Samedi 21 mars

- Convention nationale de ratification des listes et de lancement de la campagne électorale pour les élections européennes
- Benoît Hamon, porte-parole du PS, assistera à un banquet républicain à Coulaines (Sarthe).

I Dimanche 22 mars

- Le Printemps des libertés
Pour la défense de la République : rassemblement au Zénith, à Paris.

la Revue
SOCIALISTE

Perspectives socialistes



La nouvelle direction du Parti socialiste issue du Congrès de Reims a la volonté de constituer un front à la politique de Nicolas Sarkozy, en rempilant son rôle d'opposition mais aussi en devenant une force de contre-propositions, comme notre Plan de relance en témoigne.

Cette ambition passe notamment par le désir de redonner au débat d'idées et au travail intellectuel une place centrale.

Nous avons donc demandé à un certain nombre de secrétaires nationaux d'écrire un article relatif à leur domaine d'intervention afin qu'ils nous fassent part de leur analyse de la situation et nous proposent une orientation générale et

éventuellement des pistes d'action. À la fin de notre revue nous publions le Plan de relance qui constitue un document incontournable et le signe que les socialistes « sont bien de retour ».

La Revue socialiste, Perspectives socialistes, n° 33, janvier 2009, 184 pages, 10 euros. Passez vos commandes auprès de Nathalie Mauroy, Parti socialiste 10, rue de Solférino 75007 Paris
Mail : revue@parti-socialiste.fr

L'hebdo des socialistes • 10, rue de Solférino 75333 Paris Cedex 07 • Tél. : 01 45 56 78 61 • Fax: 01 45 56 76 83

(Pour obtenir vos correspondants, composez d'abord le 01 45 56 ou écrivez à : redaction@parti-socialiste.fr)

- **DIRECTEUR DE LA RÉDACTION** : Benoît Hamon • **RÉDACTRICE EN CHEF** : Ariane Gil (78.61) • **RÉDACTION** : Bruno Tranchant (77.33), Damien Ranger (76.37), Ariane Gil (76.20), Fanny Costes (76.32). • **SECRÉTAIRE DE RÉDACTION** : Élisabeth Philippe (76.27) • **MAQUETTE** : Pascale Lecomte (79.44) et Joëlle Moreau (77.16)
- **PHOTO** : Philippe Grangeaud (76.00) • **SECRÉTARIAT** : Odile Fée (78.61) • **COMPTABILITÉ** : Michèle Boucher (79.04) • **ABONNEMENT** : Sabine Sebah (78.57)
- **FLASHAGE ET IMPRESSION** : PGE (94) Saint-Mandé • **ROUTAGE** : Inter Routage - 93300 Aubervilliers. N° commission paritaire : 0109 P 11 223
- **ISSN** : 12786772 "L'hebdo des socialistes" est édité par Solfé Communications. Ce numéro a été tiré à 243 137 exemplaires.

Des défis à relever



Zita Gurmai,
secrétaire nationale
aux droits des femmes



Gaëlle Lenfant,
secrétaire adjointe
aux droits des femmes

La journée internationale de la femme est une fête qui a une tradition historique – elle aura bientôt cent ans. Les femmes ont parcouru un long trajet pendant ces années, et les acquis sont spectaculaires. Le droit de vote des femmes, la participation féminine dans la vie économique et politique, des femmes Premier ministre et PDG, le droit à l'IVG, à la contraception... autant de conquêtes qui ont rendu la vie des femmes plus juste et plus équilibrée.

Mais la lutte pour l'égalité des chances est loin d'être finie. Les débats récents en France, que ce soit sur le Planning Familial et le congé parental, entre autres, ont montré qu'il faut rester très vigilant pour préserver les acquis obtenus de haute lutte.

Et nous avons encore des défis à relever : l'écart entre la rémunération des hommes et des femmes, le partage inégal des tâches domestiques, la proportion des femmes en position décisionnelle, le challenge de l'éducation des enfants, le sort des femmes seules et le sort des familles monoparentales sont des problèmes à résoudre, et ils seront à l'agenda des socialistes dans les mois à venir.

Dans les années passées, j'ai beaucoup travaillé dans un seul but : créer une société plus équitable, trouver un équilibre plus subtil entre les valeurs des hommes et celles des femmes. J'ai appris que le travail acharné obtient toujours un résultat. Je vous invite donc aujourd'hui à vous mobiliser, vous engager et à participer à ce travail. C'est notre devoir de faire entendre nos voix ; c'est à nous de nous mobiliser pour que les choses bougent.

■ sommaire

Actualités France

Conseil national :

Donner une nouvelle direction à l'Europe p.6

Dossier

Droits des femmes, la vigilance s'impose p.16

Territoires

Hold-up sur les finances locales p.30

Vie du Parti

La liste du secrétariat national p.33

Université**La gauche propose une vraie consultation**

A près la mobilisation des enseignants-chercheurs, François Fillon a annoncé qu'il n'y aurait pas de suppressions d'emplois en 2010 et 2011. Mais il ne reviendra pas sur la suppression de 900 postes, prévue cette année. Pour les partis de gauche, c'est insuffisant. « Une demande de mission parlementaire, regroupant la majorité et l'opposition, a été adressée au président de l'Assemblée nationale : elle a été rejetée. Qu'à cela ne tienne, nous organiserons nous-mêmes les consultations qu'elle appelait ! À cet effet, nous lancerons dans les prochains jours une véritable consultation des acteurs concernés : étudiants, personnels, citoyens. Cette consultation sera publique, passera par des auditions filmées », déclarent le PS, les Verts et le PC dans un communiqué commun.

Agriculture**Martine Aubry à l'écoute des agriculteurs**

Le 25 février, la Première secrétaire du PS a visité pendant trois heures le salon de l'agricul-

**Le chiffre**

90 200 demandeurs d'emploi supplémentaires sont venus remplir les rangs du Pôle Emploi en janvier (145 000 en données brutes). En 2008, le chômage a augmenté de plus de 215 000 personnes (10,2 %), la plus forte hausse depuis 1993. La situation ne devrait pas s'améliorer : les offres d'emploi déposées au Pôle Emploi ont chuté de 15,4 % par rapport à décembre. Et le gouvernement vient de revoir ses prévisions de croissance pour l'année 2009 à la baisse, en entérinant un recul du PIB de 1 % à 1,5 %.

90 200

ture 2009. Les discussions ont souvent tourné autour de l'annonce de Michel Barnier, ministre en charge de la question, en faveur du rééquilibrage des aides à l'élevage. Les socialistes se félicitent que le gouvernement ait enfin accepté de redistribuer 1,4 milliard d'euros à l'intention de l'élevage, des zones de montagnes et de l'agriculture biologique.

reurs et demain les juges d'instruction, parce qu'alors, on change véritablement d'État», a rappelé Martine Aubry.

Handicap**Une allocation loin du compte****Finances****François Pérol bientôt auditionné**

La nomination de François Pérol, à la tête du groupe fusionné Caisse d'épargne-Banque Populaire n'est pas passée inaperçue. Beaucoup, le PS en première ligne, pointent le risque d'un conflit d'intérêt. La commission des Finances de l'Assemblée nationale, présidée par Didier Migaud, auditionnera prochainement l'ancien secrétaire général adjoint de l'Élysée, comme le demandaient les socialistes. « Il faut que Nicolas Sarkozy sache qu'il est le chef de l'État et qu'il n'a pas vocation à nommer les présidents de banques, après les patrons de presse, les procureurs

Brice Hortefeux a annoncé l'augmentation de l'AAH (allocation aux adultes handicapés) d'un peu plus de 4 % au cours de l'année 2009. Une hausse insuffisante pour les socialistes, puisqu'elle « laissera 800 000 personnes handicapées sous le seuil de pauvreté ». « Le Parti socialiste rappelle qu'un objectif décent devrait permettre d'atteindre progressivement et d'ici à la fin de la législature la parité entre l'AAH et le Smic. »

Page réalisée par Fanny Costes



L'image de La semaine

Le Président de Guinée-Bissau assassiné

Le 2 mars, au lendemain de l'attentat à la bombe qui a coûté la vie au chef d'état-major de l'armée, le général Batista Tagmé Na Waié, le Président de Guinée-Bissau, Joao Bernardo Vieira a été tué par des militaires. Pour l'heure, aucun incident à déplorer dans le pays, et l'armée a promis de respecter les principes démocratiques de la Constitution.

Le Parti socialiste condamne fermement cet assassinat et souhaite que toute la lumière soit faite sur les circonstances de ces deux morts. Il « demande aux actuelles autorités officielles de respecter les dispositions constitutionnelles en vue d'assurer une transition régulière des pouvoirs présidentiels ».

Donner une nouvelle

Les socialistes unis sur la question européenne.
Le 28 février, un Conseil national s'est tenu à la Mutualité, à Paris, pour rendre publiques les listes qui seront soumises au vote des militants en vue de élections européennes.
Ces huit listes présentées par Martine Aubry affichent trois mots d'ordre : « renouvellement », « diversité » et « parité ».
Elles ont été adoptées par une « quasi majorité » avec 189 votes pour, 18 abstentions et 14 votes contre.
Sur le fond, un texte plate-forme, socle de départ du programme des socialistes pour ces élections, intitulé « Donner une nouvelle direction à l'Europe », a également été présenté après avoir été voté par le Bureau national.
« J'ai toujours pensé que les socialistes étaient d'accord sur l'Europe, qu'ils étaient seulement nuancés sur la voie pour y arriver. Aujourd'hui ils sont tous d'accord », concluait Martine Aubry.

Voté à la quasi-unanimité par le Bureau national et le Conseil national du 28 février, le texte « Donner une nouvelle direction à l'Europe » est le socle de départ du programme des socialistes pour les élections européennes de juin prochain.

I. Nouveau monde, nouvelle Europe

Un besoin impérieux d'Europe

Rarement le besoin d'Europe n'a été aussi impérieux : les grands défis d'aujourd'hui -la crise économique et sociale, le dérèglement climatique, les dérives autoritaires des États, les conflits régionaux armés-ont tous des racines internationales et appellent des réponses internationales.

Beaucoup peut et doit être fait au niveau des régions et des nations. Mais le niveau européen et mondial est décisif.

Les socialistes sont des partisans résolus de la construction européenne. Parce qu'elle a garanti la paix, l'Etat de droit, la démocratie sur notre continent. Mais aussi parce que l'Europe est nécessaire à



une grande politique de réformes économiques et sociales. Où en serions-nous si l'Europe n'avait pas, avec Mitterrand, Delors et Kohl donné une issue maîtrisée à la chute du Mur de Berlin dont nous fêtons le vingtième anniversaire ? Où en seraient l'Espagne, le Portugal, la

direction à l'Europe



7

Grèce, l'Irlande et tant de nos vieilles régions industrielles en reconversion si elles n'avaient pas massivement bénéficié des fonds structurels européens ? Où en serions-nous aujourd'hui si nous n'avions pas créé l'euro en 2000 ? Si 27 monnaies nationales s'affrontaient en

permanence à coup de "dévaluations compétitives" ?

Une période de doute

Mais ne nous le cachons pas, les Français traversent, et depuis longtemps, une période de doute vis-à-vis de

l'Europe. Les avancées significatives, celles réalisées sur le terrain de la citoyenneté européenne, sur les échanges culturels, ne peuvent plus masquer les renoncements opérés sous la présidence Barroso, qui a vu les institutions européennes être gagnées par les idées du libéralisme écono-

Les 8 listes socialistes pour les élections européennes

Le Conseil national du PS a entériné par une très large majorité (189 voix pour, 14 contre et 18 abstentions), les listes pour les élections européennes qui seront soumises au vote des militants le 12 mars prochain.

Liste Est



1 Catherine Trautmann

2 Liêm Hoang-Ngoc

3 Aurélie Filippetti

4 Mustapha Sadni

5 Catherine Boursier

6 Richard Lioger

7 Francoise Tenenbaum

8 Eric Loiselet

9 Anne-Marie Forcinal

Suppléants

1 Arnaud Marthey

2 Natacha Paris

3 Etienne Pourcher

4 Claudine Ledoux

5 Christophe Leonard

6 Liliane Rueff

7 Ghislain Sayer

8 Corinne Desforges

9 Emir Deniz

mique. Même les plus europhiles d'entre eux peinent à retrouver, dans le cheminement actuel de la commission ou dans les pratiques des gouvernements de droite, les promesses de la fondation européenne, ses valeurs. Ce désenchantement, et parfois cette défiance, se mesurent dans l'abstention, les sondages, les résultats aux récents référendums. On ne peut combattre cet état d'esprit que par une réorientation de la construction européenne, ce que les socialistes appellent de leurs vœux depuis maintenant une décennie.

La crise d'un système

Nous faisons aujourd'hui face à un tournant. L'effondrement actuel de l'idéologie et des politiques néolibérales, le changement complet de contexte historique, nous permettent de renouer avec l'ambition des fondateurs : celle d'une Europe politique, porteuse non seulement d'un modèle social, mais aussi d'un idéal de civilisation. La crise d'une exceptionnelle gravité qui nous frappe n'est pas une catastrophe naturelle. C'est la crise d'un système économique et social -le capitalisme financier néolibéral- qui s'est imposé peu à peu, après la victoire de Margaret Thatcher et de Ronald Reagan, au début des années 1980. Trente ans de déréglementation, dérégulation, libéralisation, privatisation des services publics ont

abouti à l'avènement d'une économie de l'endettement et de la spéculation, de plus en plus inégalitaire et vulnérable. C'est ce capitalisme mondialisé et dominé par la finance qui débouche aujourd'hui sur la crise économique la plus grave que le monde ait connu depuis 1929.

Les partisans du libre-échange sans règles, du laisser-faire et de la toute puissance de la finance ont vu s'effondrer sous leurs yeux un système de compression des salaires et de spéculation mettant en danger non seulement les économies nationales de nombreux pays, mais également des millions de vies, car la crise financière a débouché sur la crise économique, elle-même prélude à de graves crises sociales et politiques.

L'année 2009 ouvre une nouvelle phase des relations internationales et peut-être de l'Histoire. Elle est, au-delà de la crise du système économique libéral, caractérisée par la défaite des néo-conservateurs américains et l'avènement d'une nouvelle administration aux États-Unis, plus éthique, plus multilatéraliste, plus coopérative avec l'Europe et plus interventionniste dans l'économie.

Le XXI^e siècle doit être celui d'un monde multipolaire, plus juste, plus respectueux de notre environnement et des droits sociaux. Et c'est d'abord à l'échelle européenne que nous pouvons y œuvrer.

Pour une nouvelle Europe sociale, verte et prospère

L'Union européenne doit agir pour endiguer la crise, retrouver le chemin d'une croissance forte, durable et riche en emplois.

C'est l'urgence. Mais elle doit aussi agir pour réformer en profondeur l'économie mondiale afin que pareil désastre ne se reproduise plus.

L'Europe doit défendre et approfondir sa démocratie - État de droit et démocratie politique bien sûr -, mais aussi démocratie économique et

sociale qui est son bien le plus précieux et sa principale force motrice. Elle doit se rapprocher des citoyens.

Elle doit renforcer le dialogue et la coopération entre les peuples, pour s'opposer à la loi du plus fort et au "choc des civilisations".

L'Europe sociale et fiscale ne saurait être un supplément d'âme. Elle est la condition *sine qua non* de la poursuite du projet européen par le refus clair du dumping.

Mais pour réorienter l'Europe, il faut d'abord envoyer au Parlement de Strasbourg une majorité de députés de gauche.

Liste Île-de-France



1 Harlem Désir

2 Pervenche Berès

3 Benoît Hamon

4 Monique Salliaux

5 Alain Richard

6 Michèle Sabban

7 Guillaume Balas

8 Lucille Schmidt

9 Patrick Malivet

10 Claire Edey

11 Olivier Faure

12 Adolé Ankrah

13 Mehdi Ouraoui

Suppléants

1 Estelle Rodes

2 Benoît Marquaille

3 Pacôme Adjourovou

4 Thomas Petit

5 Hella Kribi

6 Mamadou Gaye

7 Elisabeth Guy Dubois

8 Denis Gettiliffe

9 Céline Pina

10 Mario Gonzalez

11 Angèle Louvier

12 Ismaila Wane

13 Corinne Bord

II. Le bilan accablant de la droite

Car ce n'est pas des rangs de la droite européenne qui a largement dominé pendant la dernière législature la Commission, le Conseil et le Parlement – 60% des bancs du Parlement sont occupés par des députés conservateurs libéraux et populistes – que naîtra cette nouvelle Europe. Son bilan est accablant !

La droite n'a pas vu venir la crise

Aveuglée par son idéologie libérale, dévouée avant tout à la défense des intérêts de ses clientèles, la droite n'a pas vu venir la crise. Elle la croit encore conjoncturelle. Elle a tourné en dérision les mises en garde

répétées des socialistes et rejeté leurs propositions. Elle a affaibli l'économie européenne en soutenant un Euro surévalué; en refusant de promouvoir une politique industrielle de champions européens; en baissant la garde face au dumping fiscal, social, monétaire, environnemental. Il faut se méfier des pyromanes d'hier, qui voudraient endosser aujourd'hui le costume de pompiers.

Des pompiers pyromanes

Dénonçons cette imposture par des faits. Au Parlement européen, les députés de l'UMP ont soutenu la directive Bolkestein, ont voté la "clause

Liste Nord-Ouest



- 10**
- 1 Gilles Pargneaux
 - 2 Estelle Grelier
 - 3 Jean-Louis Cottigny
 - 4 Clotilde Valter
 - 5 Philip Cordery
 - 6 Laurence Rossignol
 - 7 Laurent Duporge
 - 8 Anne Ferreira
 - 9 Arnaud Fontaine
 - 10 Delphine Bataille
 - Suppléants**
 - 1 Stéphane Travers
 - 2 Springlard Régine
 - 3 Antoine Détourné
 - 4 Valérie Kum
 - 5 Pierre-Yves Le Borgn'
 - 6 Hélène Parra
 - 7 Abdel Zahiri
 - 8 Brigitte Bourguignon
 - 9 Lucien Fontaine
 - 10 Anne Wetzel

Liste Dom Tom

- 1 Ericka Bareigts (La Réunion)
- 2 Patrice Tirolien (Guadeloupe)
- 3 Polynésie
- Suppléants**
- 1 Ibrahim Aboubacar (Mayotte)
- 2 Catherine Neris (Martinique)
- 3 Daniel Roneice (Nelle Calédonie)

dérogatoire" sur la durée du travail qui permet d'étendre la semaine de travail jusqu'à 65 heures ! Ils ont voté les directives déréglementant les services publics, et en dernier lieu, celui de la Poste. Ils ont approuvé les perspectives financières 2007-2013, qui nous valent en 2008 un budget européen réduit à moins de 1% de la richesse produite en Europe (le budget fédéral américain étant à 15% de celle produite aux États-Unis). Ils ont voté la "Directive de la honte", permettant de maintenir les immigrés pendant 18 mois dans les centres de rétention, et ont même osé s'opposer, aux côtés du FN, à l'amendement socialiste obligeant les États membres à prendre avant tout en compte, dans chaque décision, l'intérêt supérieur des mineurs.

Quand il a fallu défendre les services publics dans la directive « services », Les députés du Modem, membres du groupe libéral, alliés au PPE, s'y sont opposés. Ils ont voté contre la "taxe éthique" pénalisant les marchandises produites par le travail forcé des enfants et des détenus.

Certes, oubliant brusquement ses odes au libéralisme économique et au prétendu « marché providence », la droite s'est portée au secours des banques et de certaines industries, avec l'argent des contribuables. Mais ses plans de relance sont insuffisants : 200 milliards d'euros dont 170

proviennent des plans nationaux des 27 États membres. Alors que l'administration Obama injecte près de 800 milliards de dollars dans l'économie américaine. Ils sont aussi injustes : il y manque le volet social sans lequel ils se trouvent déséquilibrés et dénués d'efficacité.

Donner à l'Europe le droit à l'alternance

Voilà le bilan de la droite. Et il faudrait que les mêmes restent aux commandes ? Que l'Europe continue avec le Président Barroso ?

Un homme de droite dont le libéralisme économique, le conservatisme et l'atlantisme ne sont plus à prouver. Ne fut-il pas l'artisan de la Conférence des Açores, regroupant les Européens favorables à l'intervention de Bush en Irak ? Eh bien non ! Une nouvelle époque commence avec de nouvelles exigences.

Il faut donner un autre souffle à notre Union. Le nouveau cours mondial et la crise économique rendent caduc le compromis historique avec la droite dans la construction européenne. L'Europe a l'opportunité d'atteindre une nouvelle maturité démocratique. Elle le doit.

Le suffrage universel, obtenu depuis 1979, ne suffit pas si les données du débat ne sont pas clairement établies. C'est aussi de cette façon que l'on rapprochera l'Europe des citoyens.

III. Le Manifeste des socialistes en faveur d'un autre modèle de développement

S'il n'y a rien à attendre de la droite, l'espoir, à gauche, est là. Alors que les partis de droite européens sont incapables de s'entendre sur une réponse cohérente à la crise, l'ensemble des partis du PSE s'est doté d'un ambitieux programme pour bâtir une autre Europe : le Manifeste "Les citoyens d'abord, un nouveau sens pour l'Europe" adopté par le PSE le 1^{er} décembre 2008 à Madrid. Les socialistes et sociaux-démocrates européens s'engagent ensemble, de manière forte, à relancer et à réorienter l'Union européenne dans le sens d'une Europe volontaire, sociale, écologique, démocratique et mieux intégrée. Une Nouvelle Europe qui protège ses citoyens, prépare l'avenir, travaille à une meilleure organisation et à une meilleure gouvernance du monde.

Pour un ambitieux plan de relance européen

Pour sortir de la crise, les socialistes proposent un vrai plan de relance de l'activité, à l'échelle continentale, en agissant à la fois sur l'investissement mais aussi la consommation. La demande intérieure constitue le principal moteur de la croissance en Europe. Il ne s'agit pas seulement de mieux coordonner les plans nationaux, de veiller

à ce qu'ils soient plus "coopératifs", mais de les intégrer dans une action d'ensemble pour faire jouer le levier européen.

Avec tous les socialistes de notre continent, nous proposons de mettre en œuvre les grands travaux d'équipement collectif et d'infrastructures transeuropéens -fret ferroviaire, TGV, transport fluvial et maritime, réseaux Internet à haut débit-, financés par des emprunts publics levés par la Banque Européenne d'Investissement.

Cette stratégie de relance est aussi l'occasion de développer "l'économie verte", en investissant massivement dans les nouvelles sources d'énergie et dans les économies d'énergie -l'isolation thermique des logements et la mise aux normes de haute qualité environnementale, notamment, afin de soutenir les PME du bâtiment. Il faudra aussi augmenter substantiellement notre effort de recherche, d'innovation, d'éducation initiale et tout au long de la vie, afin de valoriser pleinement le travail et la rémunération des Européens pour renforcer notre appareil productif dans les industries de pointe et les services à haute valeur ajoutée, valoriser pleinement la « matière grise ».

Et encore, promouvoir des politiques industrielles, commerciales, monétaires, communes

Liste Ouest



1 Bernadette Vergnaud

2 Stéphane Le Foll

3 Isabelle Thomas

4 Yannick Vaugrenard

5 Françoise Menard

6 Michel Morin

7 Roselyne Lefrançois

8 Guy Moreau

9 Norma Mevel Pla

Suppléants

1 Pouria Amirshahi

2 Maria Vadillo

3 Gwenneg Bui

4 Madeleine Ngombet

5 Eric Thouzeau

6 Hélène Brus

7 Mathieu Durquety

8 Sylvie Pichot

9 Andrew Lincoln

Liste centre



1 Henri Weber

2 Cécile Jonathan

Union européenne : le “triangle décisionnel”



Etats membres de l'UE et de la zone euro Etats membres de l'UE

Conseil de l'UE

Représentant les Etats, il est l'institution décisionnelle principale de l'Union



La présidence du Conseil est exercée pendant **six mois** par chaque Etat, par rotation

Se réunit soit en **Conseil des ministres** (Conseil de l'UE), soit en **Conseil européen** composé des chefs d'Etat ou de gouvernement



Commission

Un commissaire par Etat-membre désigné pour 5 ans

★ **Représente l'Union sur la scène internationale**

Siège à Bruxelles

- ★ **Elabore les propositions**
- ★ **Gère et applique les politiques, le budget de l'Union et le droit européen**

Parlement

785 députés élus pour 5 ans au suffrage universel direct

★ **Vote les lois européennes (procédure dite de "codécision")**

Siège à Strasbourg (FRANCE)

- ★ **Adopte le budget et contrôle son usage**
- ★ **Accorde ou retire sa confiance à la Commission**

290608 AFP

afin de défendre et de renforcer le poids de l'économie européenne dans le monde. L'Union européenne doit revisiter la stratégie de Lisbonne et considérer désormais que la protection et le développement de ses industries traditionnelles doivent figurer parmi ses priorités au même titre que l'investissement dans l'économie verte, les industries de pointe et les services à haute valeur ajoutée. Nous voulons conserver et développer une base industrielle complète, condition essentielle à la lutte contre les délocalisations et au retour dans les meilleurs délais au plein emploi en Europe. Il s'agit de gagner la bataille pour un nouveau

modèle de développement, une nouvelle donne sociale, écologique et continentale. Cette relance par l'investissement, dans chaque Etat membre et au niveau de l'Union européenne, permettra de créer 10 millions d'emplois supplémentaires à l'horizon de 2020, dont 2 millions dans le seul secteur des énergies renouvelables.

Pour un Pacte européen du progrès social

Le débat n'est pas tant de savoir si nous serions des partisans ou des adversaires du protectionnisme, mais bien de

déterminer quels intérêts nous souhaitons protéger. À l'opposé de la droite et des libéraux qui favorisent la finance et la rente, nous souhaitons favoriser la production, l'investissement et un nouveau partage des richesses plus favorable au travail.

Avec tous les socialistes européens, nous proposons un "Pacte européen du Progrès social" afin d'assurer à tous - retraités, demandeurs d'emploi, salariés peu qualifiés - un revenu décent et une protection sociale.

Des salaires minimaux dans tous les Etats membres, qui pour nous devraient atteindre 60% du salaire médian de chacun des pays, étape vers un

salaire minimum européen ; une directive garantissant l'intégrité des services publics ; l'augmentation de l'effort d'éducation ; l'amélioration de la législation européenne garantissant les droits des salariés (conventions collectives, durée du travail, détachement des travailleurs, statut des jeunes stagiaires,...).

Toutes ces mesures devront s'accompagner d'un ensemble de réformes structurelles. Avec tous les socialistes de notre continent, nous proposons de réformer en profondeur le système financier international pour mettre les marchés financiers au service de l'économie réelle, de l'emploi et de la croissance.

De mettre fin aux paradis fiscaux ainsi qu'à l'évasion fiscale; de faire de l'Europe le leader mondial de la lutte contre le changement climatique et pour la défense de l'environnement.

De garantir aussi la qualité et la sécurité alimentaire, par une nouvelle PAC, ainsi que par la politique commune de la pêche; d'assurer l'égalité hommes-femmes, dans la rémunération et la progression professionnelle; de maîtriser dans le respect de nos valeurs le flux migratoire et l'accueil des immigrés; de promouvoir enfin la coopération - et non le choc des civilisations.

Pour cela, nous nous engageons à réformer et démocratiser les institutions internationales multilatérales, en partenariat avec la nouvelle administration démocrate américaine.

Les socialistes français compléteront et préciseront cette Plateforme commune par des propositions qui leur tiennent à cœur et qui sont partagées par de nombreux partis du PSE en Europe :

- L'augmentation du budget de l'Union, avec des ressources propres, pour donner leur pleine efficacité aux politiques de solidarité et de préparation de l'avenir.
- La reconnaissance pour l'UE du droit de lever des emprunts pour financer ses investissements lourds à long terme.
- L'harmonisation des fiscalités, à commencer par celles des entreprises pour lutter contre le dumping fiscal et le dumping social, condition nécessaire à l'arrêt des délocalisations abusives à l'intérieur de l'Union européenne.
- la définition d'une politique de juste échange, par une politique commerciale européenne ajustée pour permettre à la fois à nos industries les plus exposées de préserver leurs emplois en se modernisant, aux pays les moins avancés de continuer à se développer, et aux normes internationales du travail et de l'environnement de s'appliquer dans les processus de production.
- La coordination des politiques économiques rendue encore plus nécessaire par la faiblesse du dollar, du yuan et du yen et la refonte encore

3 Alain Calmette

4 Karine Gloanec-Maurin

5 François Cassany

Suppléants

1 Nathalie Willano

2 M'jid El Guerrab

3 Hélène Millet

4 Joffrey Chalafy

5 Anna Abois

Liste Sud-Est



13

1 Vincent Peillon

2 Sylvie Guillaume

3 Karim Zeribi

4 Farida Boudaoud

5 Jean-David Ciot

6 Mireille Peirano

7 Otman El Harti

8 Emmanuelle De Gentili

9 Stéphane Pillet

10 Cécile Helle

11 Yann Librati

12 Christine Priotto

13 Christophe Berardi

Suppléants

1 Elsa Di Meo

2 Gil Breys

3 Eliane Giraud

4 Laurent Pozzi Pasquier

5 Claire Donzelle

6 Farid Faryssy

7 Marie-Hélène Riamon

8 Tarik Belkhodja

9 Sylvie Gauthier

- 10 Bernard Jaussaud
- 11 Nathalie Pigamo
- 12 Laurent Crocce
- 13 Andrée Guillemet

Liste Sud-Ouest



14

- 1 Kader Arif
- 2 Françoise Castex
- 3 Eric Andrieu
- 4 Frédérique Espagnac
- 5 Renaud Lagrave
- 6 Béatrice Patrie
- 7 Michel Teychenné
- 8 Monique Collange
- 9 Sébastien Denaja
- 10 Nathalie Manet-Carbonnière

Suppléants

- 1 Kamel Chibli
- 2 Gisèle Vergnolle
- 3 Nicolas Cadene
- 4 Brigitte Nabet
- 5 Michel Durrieu
- 6 Samia Chouit
- 7 Pierre Pantanella
- 8 Dominique Sardeing
- 9 Philippe Pugnet
- 10 Christine Breyton

insuffisante du pacte de stabilité.

- Une Europe forte avec une vraie défense européenne et non cette subordination au commandement intégré de l'OTAN que Nicolas Sarkozy impose à la France.

Sur toutes ces questions, les socialistes français continueront leur combat avec énergie, mais lucides, ils porteront une attention toute particulière à de nouvelles stratégies de mise en œuvre, encore sous-utilisées dans l'Union.

Ainsi, si les négociations en faveur de mesures que nous défendons achoppaient sur le veto de quelques États, nous soutiendrions l'engagement de "coopérations renforcées". Ces "noyaux durs" offrent un cadre à des États pionniers soucieux d'aller plus loin et plus vite dans la construction européenne; quitte à être rejoints par la suite par d'autres, comme ce fut le cas pour l'euro.

C'est possible en matière de recherche, d'énergie, de transports propres, de télécommunications, de bio et de nanotechnologies, mais aussi de Défense. C'est enfin et surtout possible en matière d'harmonisation fiscale ou sociale.

Sur ce dernier point, nous pensons également que nous gagnerions à renforcer l'institutionnalisation d'un véritable dialogue social européen, en tant que mode alternatif de prise de décision à même

de redonner de l'élan à l'Europe sociale.

Le projet d'une Europe politique doit toujours être celui des socialistes. La réalité de la capacité économique et sociale de l'Union européenne se mesure à sa réalité politique. Les normes libérales imposées à l'Europe sur le Pacte de stabilité ou sur les restrictions des aides d'État n'ont pas tenu face à la profondeur de la crise !

Les querelles institutionnelles ne sont plus de saison car l'ordre du jour de la nouvelle mandature est économique et social. Le traité de Lisbonne est une donnée, mais ne saurait borner l'ambition des socialistes pour l'Europe. L'effondrement du libéralisme financier a réduit la controverse entre socialistes européens sur les rôles respectifs du marché et de la puissance publique dans l'économie.

Les convergences nouvelles codifiées par le Manifeste pour une Europe forte et sociale constituent un tournant.

Il y a aujourd'hui la possibilité de donner sa place à la politique au cœur de l'Europe et d'assumer jusqu'au bout le clivage avec la droite en faisant échec à une candidature Barroso, et, nous le souhaitons, en ayant un candidat commun issu du PSE pour la Présidence de la Commission capable d'entraîner toute la gauche et d'incarner le nouveau cours qu'il faut à l'Europe.

IV. Avec le vote socialiste, les Européens peuvent changer l'Europe

Pour regagner la confiance des peuples et redonner force au projet européen, nous voulons édifier une Europe nouvelle, la première démocratie économique et sociale du monde, creuset d'une nouvelle communauté politique et levier d'une autre mondialisation. Une Europe forte, une Europe des résultats, qui met en œuvre des politiques communes ambitieuses. Il faut aussi convaincre que le repli national comme le libre-échange sans règles, sont tous deux des impasses et non des solutions à nos maux. La protec-

tion et la promotion de nos concitoyens doivent aller de pair.

Aux élections de juin, les peuples d'Europe voudront sanctionner les majorités sortantes de droite, considérées à juste titre comme responsables de la crise.

Nous les appelons à le faire, non pas en votant pour ceux qui veulent seulement protester, témoigner. Mais pour les opposants déterminés, les socialistes européens, ceux qui se seront montrés capables de leur proposer une réponse crédible, portée par une majorité politique nou-

velle, pour sortir de la crise. De les mobiliser aussi pour une réforme radicale de notre société.

Avec ses 220 députés, actifs dans chacun des 27 États de l'Union, armé de son Manifeste authentiquement progressiste, le PSE est la grande force d'alternance qui peut changer le cours de notre Union et être ainsi au rendez-vous de l'Histoire. Changer l'Europe, c'est nécessaire, battre la droite, c'est faisable, donner un nouveau sens à l'Europe avec la gauche européenne, c'est possible.



Se mobiliser pour l'égalité

Chères militantes socialistes,

Dans trois mois, les Européens éliront les nouveaux membres du Parlement européen.

Les Français devront choisir entre une politique qui ne fait qu'en parler, et une politique qui a déjà prouvé qu'elle veut le bien des femmes et des enfants.

Grâce à la coopération européenne, nous ne sommes pas seules à croire que c'est la bonne voie. Le groupe socialiste du Parlement européen partage les mêmes valeurs que les socialistes français. Le Parti socialiste européen (PSE) est déterminé à améliorer la qualité de vie des femmes et des enfants. Le PSE organise régulièrement des journées d'action pour l'égalité entre les sexes, et le Manifeste récent du PSE consacre un chapitre entier aux femmes et demeure le seul parti européen à le faire. Le commissaire européen pour l'Emploi, les affaires sociales et l'égalité des chances,

Sommaire

Loin d'être un combat archaïque, la lutte pour les droits des femmes conserve une grande actualité. Ce dossier de l'hebdo s'attache à dresser un état des lieux de ce combat, des avancées réalisées et des difficultés qui subsistent.

Maya Surduts, figure du mouvement féministe, fait un point précis de l'état des droits des femmes et du combat féministe en France

p.18-21

Vladimir Pidla, vient également de lancer une campagne contre l'écart entre les salaires des hommes et des femmes.

La coopération européenne peut réellement faire avancer les droits des femmes. Que la voix des femmes françaises soit présente dans le débat européen ! Que les femmes françaises soient conscientes de l'immense possibilité qui s'ouvre à nous grâce à l'Union européenne !

Je compte sur vous, je compte sur votre travail et sur votre mobilisation. Je crois qu'en-semble, nous serons capable de nous rapprocher encore un peu de cette société rêvée, où les hommes et les femmes coopèrent et où ils sont également gagnants.

**Zita Gurmai,
secrétaire nationale aux droits des femmes
Gaëlle Lenfant,
secrétaire adjointe aux droits des femmes**

Droit à disposer de son corps : les acquis en danger

p.22-25

Emploi : le plafond de verre ploie, mais ne rompt pas

p.26-28

Le PS est-il le parti le moins macho de France ? Réponse de Gaëlle Lenfant, secrétaire nationale adjointe

p.29



« Il reste encore beaucoup à faire »

Loin d'être un combat archaïque, la lutte pour les droits des femmes a, aujourd'hui encore, une raison d'être. D'abord pour préserver les avancées conquises dans les années 70 comme le droit à l'avortement, ensuite pour permettre aux femmes d'avoir toute leur place dans la société que ce soit dans le monde du travail ou sur le terrain politique. Tour d'horizon de ces nouveaux défis avec **Maya Surduts, figure du mouvement féministe.**

Où en est la lutte pour les droits des femmes aujourd'hui ? Que reste-t-il à conquérir ?

Il reste beaucoup à faire. Malheureusement, aujourd'hui, la tendance est à la marginalisation du combat pour l'égalité hommes/femmes. Depuis quelque temps, cette question semble absente des préoccupations des partis, des syndicats ou des associations. La lutte contre les discriminations est désormais passée au premier plan et renvoie les femmes à une catégorie parmi les autres. D'autre part, le contexte actuel n'aide pas à revaloriser ce sujet. La politique menée par Nicolas Sarkozy ne remet pas seulement en question les acquis du féminisme, mais toutes les conquêtes réalisées depuis la Seconde Guerre mondiale. Cela oblige à se battre sur tous les fronts.

De quelle manière les droits des femmes sont-ils aujourd'hui menacés ?

Il faut d'abord veiller à ne pas perdre ce que nous avons conquis, tout d'abord en ce qui concerne le droit à disposer de son corps. Pendant longtemps, la France était très en retard. Par exemple, nous étions bien en dessous de la moyenne

pour les délais de droit à l'avortement. Sur ce point, la loi Aubry de 2001 qui porte le délai légal pour l'IVG de 10 à 12 semaines, entre autres dispositions, a constitué une avancée considérable par rapport à la loi Veil de 1975. Seulement, la France se distingue par sa politique familialiste, encouragée notamment par les allocations ou même la fiscalité (quotient familial). Résultat, notre pays est le premier d'Europe en matière de fécondité, même devant l'Irlande, pays très catholique qui accuse pourtant un net retard sur le terrain de la contraception. Dans un tel environnement, il est difficile de faire reconnaître le droit à l'avortement. C'est un acte qui demeure tabou, même parmi celles qui luttent pour le défendre.

C'est aussi un droit régulièrement remis en question ?

En effet. Il y a eu l'amendement Garraud, en 2003, qui créait un délit d'interruption involontaire de grossesse « par imprudence ». Une façon, en réalité, de mettre en échec le droit à l'IVG et par ce même biais, de donner un statut au fœtus et à l'embryon.

Plus récemment, il y a eu l'arrêté permettant d'inscrire à l'état civil les enfants morts-nés. Nous nous sommes mobilisés pour dénoncer cette confusion dangereuse entre fœtus, embryon et enfant qui pourrait remettre en cause le droit à l'avortement.

En outre, la politique de santé menée actuellement représente également une menace. En particulier, les attaques contre l'hôpital public.

L'avortement demeure un acte tabou, même parmi celles qui luttent pour le défendre



Porte-parole du Collectif national pour les droits des femmes, Maya Surduts est une militante féministe de la première heure et continue à lutter pour l'égalité femme/homme. Elle est, entre autres, l'auteur de *Une conquête inachevée, Le droit des femmes à disposer de leur corps*, ouvrage co-écrit avec Valérie Haudiquet et Nora Tenenbaum (Syllepse, 2008).

Je pense, entre autres, à l'introduction de la T2A (tarification à l'acte). Désormais, les hôpitaux pratiquent un acte médical en fonction de sa valeur. Or, un avortement n'est pas jugé « rentable ». Il risque donc d'être moins pratiqué et il va devenir de plus en plus difficile pour les femmes d'y avoir accès. Nous avons certes obtenu un progrès avec l'IVG médicamenteuse à domicile, toujours avec la loi de 2001. Mais le texte prévoyait aussi que ce type d'IVG puisse être pratiqué dans les centres de planification ou dans les dispensaires. Seulement, le décret n'est jamais sorti et une loi sans décret est inapplicable.

Les coupes claires annoncées récemment dans le financement du planning familial constituent une autre régression ?

C'est un vrai désastre. Depuis la loi Neuwirth (1967), l'information conjugale et familiale est un droit. Les centres de planning familial jouent un rôle majeur dans ce domaine, notamment au niveau de la diffusion de l'information sur la contraception. Menacer leur existence en réduisant drastiquement leur financement est une erreur monumentale. Les jeunes filles sont toujours dans une grande ignorance de leur corps et cette situation va encore s'aggraver. Qu'on ne s'étonne pas ensuite que le nombre d'avortements ne diminue pas (environ 200 000 par an).

Il reste aussi beaucoup à faire au niveau de la place des femmes dans la société, notamment dans le monde du travail ?

Il y a en effet encore beaucoup de progrès à accomplir même si la France se caractérise par un fort taux d'emploi des femmes. Elles sont arrivées massivement sur le marché du travail, à

“ 85% du temps partiel est effectué par les femmes ”

partir de 1962. À l'époque, il ne s'agissait pas d'une victoire obtenue de haute lutte, mais d'un besoin du patronat qui embauche alors massivement les femmes à temps plein. Une chose possible grâce à de nombreux acquis français, comme le développement des services d'accueil de la petite enfance.

Sur ce point, les Françaises sont plus avantageées que nombre de leurs voisines européennes. En Allemagne, par exemple, une femme qui travaille est encore mal vue. C'est la sacro-sainte trinité des trois K - Kinder, Küche, Kirche (Enfants, cuisine, église) - qui domine encore.

Mais pour revenir à la France, la situation des femmes sur le terrain de l'emploi s'est nettement dégradée, à partir des années 80. Les premières lois sur le travail à temps partiel ont été promulguées et aujourd'hui, 85% du temps partiel est effectué par les femmes. Un problème lié à la très lente évolution du partage des tâches domestiques. Ce n'est pas parce que quelques messieurs mettent un peu plus la main à la pâte que les choses ont changé.

Malgré tout, les femmes ont aujourd'hui accès au pouvoir...

C'est le fruit de la lutte féministe des années 70. Néanmoins, il reste encore beaucoup à faire sur le terrain politique. N'oublions pas que la France est le pays de la loi salique qui excluait les femmes du pouvoir.

La Révolution française a continué à exclure les femmes et de nombreux pays ont obtenu le droit de vote pour les femmes avant la France. Certes, la loi sur la parité a un peu amélioré la situation, mais de façon très discrète. Il n'y a qu'à voir le nombre de femmes maires. C'est grotesque !

Et l'action de Nicolas Sarkozy n'apporte pas de signes encourageants. Il n'y a même pas de secrétaire d'État dans le gouvernement Fillon !

Il n'y a eu qu'une seule ministre du droit des femmes : Yvette Roudy, lors du premier septennat de François Mitterrand. Mais là, avec Sarkozy, on atteint le sommet ! Il n'y a rien, à part un secrétariat à la solidarité, en charge aussi bien des femmes, des personnes âgées que des personnes handicapées. De la même manière, le service des droits des femmes, une structure permanente de l'administration centrale, a été supprimé.

Dans un tel contexte, je ne sais pas comment va évoluer le projet de loi-cadre contre les violences conjugales, inspiré de la loi espagnole, que nous portons depuis plusieurs années. Il est inacceptable qu'une femme meure tous les deux jours et demi des suites de ce type de violence.

De manière générale, la politique de Nicolas Sarkozy est une régression pour l'ensemble de la société et pour la démocratie. La place faite aux femmes dans une société est un baromètre de son niveau de démocratie.

Propos recueillis par Elisabeth Philippe





Les grandes dates de la lutte pour les droits des femmes

Olympe de Gouges

À Marseille, des employés du planning familial protestent contre leurs conditions de travail et leur manque de moyens.



1791 : Olympe de Gouges publie la "Déclaration des Droits de la Femme et de la Citoyenne" et réclame l'extension aux femmes de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen.

21 avril 1944 : Le droit de vote est accordé aux femmes en France, mais il ne sera utilisé que le 29 avril 1945 pour les élections municipales. Il n'est étendu aux "femmes de statut civil local" en Algérie française qu'en 1958.

1947 : Germaine Poinso-Chapuis (MRP) devient la première femme ministre (ministre de la Santé publique et de la famille).

1965 : Les maris perdent le droit de veto sur le travail de leurs épouses, qui peuvent avoir leur compte en banque.

28 décembre 1967 : La loi Neuwirth autorise la contraception, mais elle n'est pas remboursée par la Sécurité sociale.

5 avril 1971 : Publication dans *le Nouvel Observateur* du Manifeste des 343, dans lequel 343 femmes déclarent publiquement avoir avorté.

17 janvier 1975 : Promulgation de la loi Veil. Elle dériminalise l'interruption volontaire de grossesse (IVG), dans les dix premières semaines de grossesse. Elle est reconduite à titre définitif en 1979.

1982 : La loi Roudy instaure le remboursement de l'IVG par la Sécurité sociale.

1983 : La loi du 13 juillet institue l'égalité professionnelle des hommes et des femmes.

1989 : Catherine Trautmann (PS) devient la première femme maire d'une ville de plus de 100 000 habitants, à Strasbourg.

1991 : Édith Cresson (PS) devient la première et unique femme nommée Premier ministre.

1999 : La Constitution intègre le principe de parité. La loi du 6 juin 2000 sur la parité prévoit une parité totale pour les scrutins de liste (par tranche de six pour les élections municipales) et des sanctions financières aux élections législatives si le nombre de candidats d'un sexe dépasse de 2 % celui de l'autre.

2001 : Réforme de la loi de 1975 par Martine Aubry. Elle fait passer le délai de recours à l'IVG de dix à douze semaines et autorise les mineures à obtenir une IVG sans autorisation parentale, mais accompagnées d'un adulte de leur choix.

2007 : Après les élections législatives de 2007, la France figure au 58^e rang mondial et au 13^e rang en Europe pour la représentation des femmes au Parlement.

Le grand bond en arrière ?

Remise en cause du droit à l'avortement, contraception trop chère, coupes claires dans les budgets des associations, la France fait-elle face à un retour de l'ordre moral ? Les femmes doivent-elles s'inquiéter pour des droits acquis de haute lutte, il y a plus de trente ans ? La vigilance est de mise, à l'heure où le gouvernement conservateur et libéral relègue les droits des femmes à une préoccupation archaïque.

« Contraception libre, avortement libre, sexualité vraie ». Dans les années 1970, ce slogan du MLAC (Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception) a précédé la loi Veil sur le droit des femmes à recourir à l'interruption volontaire de grossesse (IVG). À l'époque, les femmes ont lutté pour la reconnaissance du droit à disposer de leur corps. Plus de trente ans se sont écoulés et pourtant le combat continue. « En 2009, la pilule la moins dosée, pourtant moins dangereuse pour la santé, n'est pas remboursée par la Sécurité sociale », rappelle Nicole Savy, responsable du groupe femmes de la LDH. Et les atteintes aux droits des femmes se multiplient, sans que la société ne réagisse vraiment.

La politique mise en œuvre par la droite n'y est pas étrangère. Il n'y a même plus de ministre ou de secrétaire d'État en charge des droits des femmes ! D'ailleurs, les associations de femmes ont déjà crié au scandale. Suite à un arrêt de février 2008 de la Cour de Cassation, les ministères de la Justice et de la Santé publient, le 22 août, au Journal officiel deux décrets modifiant les conditions d'établissement d'un « acte d'enfant sans vie », et autorisant son inscription sur le livret de famille. Ainsi sur seule présentation d'un certificat médical d'accouchement, des parents peuvent inscrire le nom de leur fœtus mort sur un document officiel, alors que depuis 2001 cette possibilité était soumise à l'âge du bébé (22 semaines de grossesse) et à son poids (500g minimum).

Attaque au droit à l'avortement

Pour les mouvements de protection des droits des femmes, on est « en train de glisser vers la reconnaissance du statut juridique de « personne » à l'embryon et par là, vers la possible remise en cause du droit à l'avortement ». Une menace qui survient alors même que le gouver-

Illustrations tirées du film de Claire Simon sur le planning familial « Les Bureaux de Dieu »



Laurent Thurin Nal

nement laisse de plus en plus la porte ouverte aux mouvements réactionnaires. Et utilise dans ses discours des références équivoques au religieux.

Mais il ne s'agit pas seulement de conservatisme. Et pour Nicole Savy, moins d'une « stratégie » de la droite à l'encontre des femmes que d'une logique budgétaire à courte vue. Le contexte économique s'y prête et la mise en œuvre de politiques libérales accroît le risque d'une remise en question de l'IVG. « La réforme hospitalière et les nouveaux modes de financement font baisser « l'offre » d'IVG dans les établissements de santé publique. Avec une faible rémunération à l'acte, l'IVG n'est pas rentable. De plus elle n'est défendue par personne. Il apparaît encore comme le résultat de l'inconséquence des femmes qui continuent à ne pas avoir une contraception suivie. Et même quand médecins ou hôpitaux ne voient aucun problème à pratiquer l'IVG, le manque de moyens ne permet pas de le faire. Enfin, on ne forme plus de gynécologues médicaux. Avec ça, s'il reste dans quelques années des unités pour faire des IVG, on aura de la veine », s'inquiète Françoise Laurent, présidente nationale du Planning Familial. À cela s'ajoute une application médiocre de la loi du 4 juillet 2001 portée par Martine Aubry, rallongeant la durée légale de l'avortement de 10 à 12 semaines.

210 000 femmes avortent chaque année, mais

l'accueil qu'elles reçoivent ne cesse de se dégrader. « On se trouve, à l'heure actuelle, non pas face à une baisse des femmes contraintes de subir une IVG à l'étranger, mais à une augmentation. Dans un certain nombre d'hôpitaux publics, même quand les femmes arrivent dans les délais de la loi française, on refuse de pratiquer l'IVG. Et on leur conseille d'aller en Espagne ou aux Pays-Bas ! C'est scandaleux ! Notre loi est pourtant restrictive et met un délai resserré pour le droit à l'IVG. C'est le système public qui envoie des femmes à l'étranger dans des conditions déplorables », dénonce Françoise Laurent.

L'État rogne sur les budgets des associations

Paradoxalement, dans le même temps, la logique comptable du gouvernement s'abat sur les associations dédiées au conseil en matière de contraception, de sexualité ou de relations conjugales, comme le Planning familial. En 1967 pourtant, la loi Neuwirth a affirmé le rôle de l'État dans les missions d'accueil, d'information et de prévention liées à ces sujets. Dans la loi de finances 2009, le montant affecté au conseil conjugal et familial diminue de 42%. « On veut faire des économies. On coupe les subventions aux associations. On rogne sur l'éducation, les services publics, la santé. Tout y passe. Il n'y a déjà pas d'éducation sexuelle dans les établisse-



ments scolaires. Ce n'est pas le moment pour l'État de diminuer son soutien à une association comme le Planning », estime encore Nicole Savy. Car, à l'heure actuelle, ce sont quelque 450 000 personnes qui bénéficient de l'action de l'association.

Amputer ses finances, c'est voir le risque de fermer les petits centres d'accueil en province. Les plus gros, eux, étant relativement bien soutenus par les conseils généraux. Mais l'exemple du Planning familial de Marseille inquiète. Ce dernier a dû fermer ses portes en raison de la vétusté de ses locaux, trop exigus pour accueillir un public croissant et inaccessibles aux handicapés. Pour tenter de poursuivre leurs missions, les personnels sont aidés par les associations alentour et par la Mutualité française. Mais ils attendent beaucoup de la réunion du 13 mars avec leurs financeurs (DDASS et Conseil général en premier lieu) afin d'obtenir un coup de pouce pour louer un espace de 500 m².

24

Nécessaire vigilance

À l'échelle nationale, un espoir persiste, après les discussions du 19 février avec le ministre du Travail, des Relations sociales et de la Solidarité, Brice Hortefeux, ainsi que les secrétaires d'État à la Solidarité, Valérie Létard, et à la Famille, Nadine Morano. « Ils se sont engagés sur le fait que même s'il y a 1,5 million d'euros inscrits dans le document explicatif de l'État, le programme d'aide conjugale et toutes activités proches se portera en réalité à 2,1 millions d'euros pour les trois années à venir », explique Françoise Laurent. Toutefois, il faut encore attendre la transcription de cette promesse dans les orientations données aux DDASS, seules habilitées à distribuer les fonds de l'État en la matière. Une vigilance nécessaire pour la présidente du Planning : « La bagarre pour notre enveloppe budgétaire repose sur une nécessité d'aider la population à être plus maîtresse de son existence et à faire ses choix. C'est un ensemble d'actions qui aide à la construction de l'individu, et de la femme en particulier ».

Fanny Costes

**Chahrazad
Belayni,
brûlée vive
par un
jeune
homme
qu'elle
refusait
d'épouser.**



Violences : éduquer et prévenir

Violences verbales, physiques, sexuelles, les femmes subissent chaque jour le poids d'un sexismé encore très présent dans la société. En 2009, une femme meurt tous les deux jours sous les coups de son conjoint. Que fait la France pour y remédier ?



« Pendant des années, j'ai vu un grand nombre de patientes sans savoir qu'elles étaient victimes de violences et sans poser la question », raconte Gilles Lazimi, médecin généraliste à Romainville. Ce n'est pas un spécialiste des violences, mais en prenant conscience du drame vécu par ces femmes, il s'est engagé pour mettre fin au silence. « En 2004, j'ai décidé d'interroger 100 femmes de façon systématique, à la fin de la consultation et alors qu'elles venaient pour un autre motif. Je leur posais trois questions : avez-vous été victime de violences verbales de la part d'un homme ? de violences physiques ? de violences sexuelles (viol ou rapport forcé) ? Plus d'une sur deux déclarait avoir subi des violences verbales, 30% des violences physiques et 20% des violences sexuelles. Mais grâce à ce questionnaire, j'ai pu améliorer la prise en charge de mes patientes. Cela a également permis à ces femmes d'extérioriser la douleur. Car quand on ne peut pas évoquer ces violences, c'est le corps qui en parle, et de façon très bruyante ». Ce que souligne Gilles Lazimi est loin d'être une exception. Depuis dix ans, les chiffres font de plus en plus froid dans le dos. Aujourd'hui, une femme meurt tous les deux jours sous les coups de son conjoint. Les associations pensent même qu'il s'agit d'une chaque jour. Non que les hommes soient plus violents qu'avant. Mais les femmes vic-

times parlent plus. Une avancée à souligner.

Si les sanctions contre les hommes coupables de violences existent, une grande incohérence persiste dans la législation française. Beaucoup d'associations, le collectif pour les droits des femmes en première ligne, réclament une loi-cadre sur le modèle de la législation espagnole de 2004. « La loi espagnole a très bien pris en compte la nécessité d'une cohérence entre le pénal et civil. En France, lorsqu'une femme a porté plainte contre son ami ou conjoint violent et qu'il y a des enfants, l'homme en question peut continuer à voir les enfants. Et c'est souvent au moment où il visite les enfants, que des violences sont commises. Il faut des moyens financiers supplémentaires les soigner et les éloigner du domicile familial », explique Danielle Bousquet, présidente socialiste de la mission d'évaluation de la politique de prévention et de lutte contre les violences envers les femmes, lancée en décembre 2008. Cependant, il faut avant tout prévenir. Comment ? En éduquant. « Les violences s'apprennent d'abord dans la famille », rappelle Gilles Lazimi. Il faut donc mieux protéger les enfants qui pourraient à l'âge adulte reproduire ce qu'ils croient être un modèle familial. Et, même si ça semble simpliste, répéter, dès le plus jeune âge, aux petits garçons que les petites filles sont leur égale.

Fanny Costes

Le plafond de verre ploie,

Dans les médias, en politique, ou à la tête des grandes entreprises, les femmes semblent plus présentes que jamais. Pourtant, les chiffres restent accablants. La proportion de femmes qui exercent des postes à responsabilité demeure dérisoire et l'égalité salariale toujours pas réalisée. Comment, enfin, faire éclater ce plafond de verre ?

Dans les années 80, les féministes américaines ont inventé l'expression « plafond de verre » pour décrire les barrières invisibles, artificielles, créées par des préjugés comportementaux et organisationnels, qui empêchent les femmes d'accéder aux plus hautes responsabilités. Le plafond de verre désigne donc l'ensemble des pratiques sociales et des lois non écrites qui s'opposent à l'égalité des individus, en l'occurrence à l'égalité homme/femme. Plus de 25 ans plus tard, le phénomène reste d'actualité : 93% des salariés à temps partiels sont des femmes, alors que seuls 6% des sièges d'administrateurs des entreprises du CAC 40 sont occupés par des femmes (38 mandats sur 573).

Des chiffres que commente la députée socialiste Danielle Bousquet, fortement engagée dans le combat pour l'égalité des sexes : « La France a des textes de loi, mais le gouvernement, et la droite en général, depuis 2002, ne montre aucune volonté politique de prendre le problème à bras-le-corps. Les femmes restent largement défavorisées au sein du marché du travail, c'est un fait. » Pourtant, comme le relève la députée, le Parlement a adopté des lois qui auraient dû réduire les clivages professionnels entre hommes et femmes. La loi sur l'égalité professionnelle, votée en

1982, fut la première pierre de l'édifice politique en faveur de la féminisation du monde du travail. Un dispositif complété par les socialistes en 2001, avec une loi portée alors par Catherine Génisson. En plus d'établir la parité en politique, ce texte allait plus loin dans l'égalité au sein du monde du travail en autorisant, par exemple, aux femmes le travail de nuit dans l'industrie. Pourtant, « ces lois ne sont pas appliquées, et pour cause, il n'y a aujourd'hui aucune pression pour qu'elles le soient ! Au lieu de se bouger, le gouvernement, mais aussi les syndicats et même l'opposition, restent parfaitement statiques, comme si la situation n'appelait aucune action », s'agace Yvette Roudy, ministre des Droits de la femme lors du premier septennat de François Mitterrand et initiatrice de la loi de 1982. Pour elle, des ajustements sont nécessaires pour faire progresser l'égalité, comme former les inspecteurs du travail en leur expliquant le sens des textes.

Tradition machiste

Mais la route semble encore longue pour mettre fin aux disparités. L'inégalité professionnelle entre homme et femme touche autant aux rémunérations qu'aux carrières. Avant d'être élue, Danielle Bousquet était proviseur. « Une rareté », explique-t-elle. Alors que plus de 70 des enseignants sont des enseignantes, les postes à responsabilité dans l'Éducation nationale sont presque exclusivement occupés par des hommes. Ainsi, seuls 10% des proviseurs sont des femmes ! Si dans l'administration, les inégalités sala-

mais ne rompt pas



riales sont moins criantes que dans le privé -on note un écart des salaires allant jusqu'à 30% dans les entreprises contre 14% dans la fonction publique - l'attribution des postes reste largement régie par une tradition particulièrement machiste.

À compétence égale, les hommes seront quasi systématiquement préférés aux femmes. Un constat qui marque bien la paralysie des mentalités sur cette question. Cette situation n'évoluera pas, selon la députée socialiste, sans sanctions. « On aura beau faire des textes, ce n'est pas avec un attirail législatif qu'on changera profondément les habitudes », confirme-t-elle. Danielle

Bousquet croit davantage à la nécessité de penser globalement l'égalité, et pas seulement dans le domaine professionnel : « Ma conviction profonde reste que les « nouveaux pères » sont plus présents dans l'éducation des enfants, mais les femmes ont conservé la responsabilité des tâches domestiques, contrairement aux évolutions sociétales des pays du nord. »

En France, une fois à la maison, les femmes exercent en effet leur « deuxième métier », après leur journée de boulot. Cette répartition inégalitaire des tâches s'impose comme un facteur majeur des inégalités au travail puisque, implicitement, les employeurs

eux-mêmes tiennent compte de ce double emploi du temps.

Cette situation Léonise Vilton, agent de maîtrise dans une entreprise de grande distribution en Mayenne, l'a bien connue : « J'ai hésité à annoncer ma grossesse à mon employeur, mais j'ai rapidement renoncé. Alors, pendant près de 9 mois, les plaisanteries grotesques de mes collègues ont été quotidiennes. On me taquinait sur le fait que je devrais bientôt régler ma montre sur celle de mon chauffe-biberon et que je ne pourrais plus être impliquée de la même manière après la naissance de mon fils », raconte-t-elle.

S'en est suivi un retour de congé maternité compliqué du fait d'une « prise de bec incessante » avec la personne qui la remplaçait.

Six mois plus tard, la jeune femme acceptait un temps partiel, mettant fin à ses ambitions professionnelles pourtant affirmées depuis sa sortie de premier cycle universitaire. Loin d'être anecdotique, ce témoignage est le reflet d'une réalité non seulement pour les emplois peu qualifiés mais aussi pour les cadres supérieurs. Laure Mitter, bac+5, à la recherche d'un emploi dans le secteur de la communication en Île-de-France, est découragée : « À 29 ans, on fait peur aux employeurs. Ils ne nous voient que comme de potentielles

futures mamans, et préfèrent donc embaucher des hommes. J'en suis à me demander si je ne vais pas jurer au prochain que j'attends 10 ans avant de faire un gosse ! »

« les femmes doivent être exceptionnelles »

Secrétaire nationale adjointe du PS aux droits des femmes, Gaëlle Lenfant voit dans cette dévalorisation de la femme au moment de l'embauche une exception culturelle française : « Nous sommes à des années-lumière des évolutions qu'ont connues les pays du nord de l'Europe. Dans le privé, dans l'administration et au sein même de nos groupes politiques, les inégalités subsistent. J'ai entendu plus d'une fois que je ne serais plus capable de maintenir mon engagement politique lorsque je deviendrais maman. »

Alors bien que les socialistes aient désigné une femme à la candidature pour l'élection présidentielle et qu'ils aient élu à nouveau une femme comme Première secrétaire, bien que le Medef soit dirigé par Laurence Parisot ou encore qu'Anne Lauvergeon soit, depuis 2001, présidente d'Areva, le leader mondial de l'enrichissement d'uranium, pour Gaëlle Lenfant, tous ces exemples « sont des arbres qui cachent la forêt ». Pour la jeune responsable socialiste, le combat pour l'égalité est loin d'être une lutte d'arrière-garde ». Une certitude que partage Danielle Bousquet : « Tout se résume au fait qu'aujourd'hui, dans notre pays, pour réussir, une femme doit être formidable, voire exceptionnelle pour réussir sa carrière là où un homme doit juste être normal. Voilà, en quelques mots, le meilleur résumé des inégalités que subissent de trop nombreuses femmes aujourd'hui. »

Ariane Vincent

Les inégalités en chiffres

- Taux d'activité : hommes : 74,9% ; femmes : 63,8%
 - Les femmes constituent 47% de la population active, elles représentent 93% des travailleurs à temps partiel
 - Femmes actives par catégorie socio-professionnelle :
 - Employés : 76,6%
 - Professions intermédiaires : 48,4%
 - Cadres et professions intellectuelles supérieures : 36%
 - Chefs d'entreprises de 10 salariés et plus : 16,6%
- (Source : INSEE)

Le PS, parti le moins macho de France ?

En juin 2000, les socialistes votaient la loi sur la parité. Depuis, le PS y est étroitement lié. Mais sommes-nous vraiment un modèle d'égalité femmes-hommes ? Le point avec Gaëlle Lenfant, la toute nouvelle secrétaire nationale adjointe en charge de ce dossier au PS.

L'accès des femmes aux fonctions de responsabilité politique est récent. Il aura fallu du temps pour que la célèbre phrase d'Olympe de Gouges soit mise en application : « La femme a le droit de monter sur l'échafaud ; elle doit avoir également celui de monter à la tribune. » Après tout, nous ne votons que depuis 1945... Certains pensent que le féminisme est un combat d'arrière-garde. Il y a moins de femmes que d'hommes candidats ? La politique n'est pas faite pour nous, c'est peut-être génétique... Ce discours-là, chaque femme qui a souhaité un jour s'investir l'a entendu. Voilà pourquoi Laurence Rossignol, secrétaire nationale aux droits des femmes et à la parité jusqu'en 2008, disait à raison qu'en laissant les choses aller à leur rythme « naturel », il faudrait encore 70 ans pour atteindre l'égalité de genre en politique. C'était en 2008. 16 fédérations souhaitaient que l'on retire le mot « féminisme » de l'article 15 de notre

déclaration de principes... Dans les exécutifs, même socialistes, la situation n'est guère enthousiasmante : 15% seulement de maires sont des femmes dans les villes socialistes de 30 000 habitants.

Nous avançons, bien sûr. L'Observatoire de la parité relève dans la synthèse élaborée, suite aux législatives de 2007, qu'en matière de parité, « c'est le Parti socialiste qui y contribue le plus largement avec 48 élues sur 186, soit 25,6%. » Il ne nous reste plus que la moitié du chemin à parcourir, diront les optimistes.

Or, nous devons être la locomotive française ! Des atouts, nous en avons. Le premier, c'est Martine Aubry, dont on connaît les engagements. La physionomie du secrétariat national, déjà, a changé. La parité « volontaire » n'a pas été atteinte pour les Européennes, même si l'on s'en approche : 3 femmes têtes de listes sur 8 régions françaises.

« Nous ferons mieux la prochaine fois », a-t-elle dit et je lui fais confiance, au vu des efforts déjà réalisés. Pour atteindre cet objectif, nous avons un deuxième formidable atout : Zita Gurmai, secrétaire nationale aux droits des femmes, présidente du PSE femmes, féministe combative s'il en est. L'expérience et la volonté de ces deux femmes permettront au PS de rattraper son retard, parce qu'elles sont toutes deux conscientes de la justesse de ce combat. Aux côtés de Zita, vous pouvez compter sur ma détermination pour les aider dans leur tâche. Mais notre meilleur atout c'est vous : rejoignez-nous !



Hold-up sur les finances locales

L'annonce, par le président de la République, de la suppression, en 2010, de la taxe professionnelle suscite l'émoi chez les élus. Faute de compensation, cette décision se traduira par un manque à gagner de 29 milliards d'euros, à l'heure où l'État sollicite les collectivités pour contribuer, à travers leurs dépenses d'investissement, à la relance de l'économie nationale.

Les chiffres divergent, mais le jugement est sans appel. En annonçant, sans la moindre concertation, la suppression, en 2010, de la taxe professionnelle (TP), au prétexte que cet impôt pénaliserait la compétitivité de nos entreprises, le chef de l'État a provoqué un tollé chez les élus locaux. Au total, près de 29 milliards d'euros de ressources annuelles manqueront à l'appel, faute de compensation suffisante. Un mauvais coup dont les collectivités se seraient bien passées, à l'heure où elles sont invitées à investir pour relancer l'économie nationale. « Cette nouvelle mesure ressemble à

une escroquerie qui, dans les faits, rendra impossible toute aide à la création d'emplois dans nos territoires », résume Jean-Louis Bianco, président du Conseil général des Alpes de Haute-Provence. Lequel évalue à 27 millions d'euros la perte occasionnée par cette mesure dans son département, soit 40 % des recettes fiscales !

Boulet

« Cette suppression risque de rompre le lien entre municipalités et entreprises, prévient Michel Destot, président de l'Association des maires des grandes villes de France (AMGVF). Pour assumer pleinement leur rôle de premier



investisseur public, les collectivités territoriales ont besoin de garanties et de visibilité quant à la pérennité de leurs ressources, deux conditions rompues par cette annonce». Qui va payer ? « Il faut une juste contribution des entreprises aux infrastructures, aux services publics locaux, aux actions économiques menées par les collectivités qui participent largement à l'attractivité et au développement du territoire », confie le député-maire de Grenoble. Même analyse de Gérard Collomb, président de l'Association des communautés urbaines de France (ACUF), qui évalue à 523 millions d'euros la perte annuelle pour le Grand Lyon, soit 50 % de ses recettes. Et s'inquiète très clairement des conséquences de ce manque à gagner pour l'industrie lourde, très présente en région Rhône-Alpes. Dans les Pyrénées-Orientales, ce sont 25 000 entreprises, dont 9 000 artisans, qui sont concernées. Soit un trou de 60 millions d'euros pour le département qu'il faudra bien combler. « Ce n'est pas l'État qui

Contre-offensive

Non à la suppression, oui à une réforme ambitieuse. Dans une contribution commune, les représentants de neuf associations d'élus s'inquiètent de la disparition programmée de la TP. « Si c'est le principe même de l'impôt économique local qui est remis en cause, il est nécessaire d'annoncer la contrepartie de sa suppression, estiment-ils. S'il s'agit de revoir le mode de calcul de l'impôt, ce n'est pas de suppression dont il faut alors parler, mais bien de réforme de l'impôt économique local, à contribution constante des entreprises dans leur ensemble et donc des ménages ». Qui réglera la facture ? « Un nouvel impôt semble inéluctable, ce qui pose la question de la charge fiscale sur les ménages », affirment les élus, avant d'appeler au maintien du lien fiscal entre entreprises et territoires. « Affaiblir ce lien, c'est nuire, à terme, à l'attractivité de nos collectivités », concluent-ils. **B.T.**



Les représentants de neuf associations d'élus, réunis, le 27 février à la Maison de la Chimie, autour de Michel Destot.

viendra nous soutenir, pas tant qu'il aura, comme un boulet à son pied, ses 50 000 € de dette par Français, avertit le patron de l'exécutif, Christian Bourquin. Nicolas Sarkozy chercherait-il à affaiblir les collectivités dans la perspective de les liquider ? »

Bricolage

Henri Emmanuelli dénonce, pour sa part, un « bricolage budgétaire » qui pourrait se traduire, pour le Conseil général des Landes qu'il préside, par une perte de 57 millions d'euros. « Cela représente 49 % du produit fiscal des quatre taxes, près de 17 % des recettes de fonctionnement et 13,5 % des recettes totales, justifie-t-il. Sans compter que le fonds de péréquation de la TP, réparti au profit des communes landaises, s'est élevé, en 2008, à 9 millions d'euros ». Les pistes étudiées par le gouvernement – taxe carbone, extension de la TIPP, augmentation de la TVA – ne sont pas vraiment rassurantes, d'autant qu'elles se traduiraient par un transfert de charges des entreprises vers les ménages. Une politique du perdant-perdant.

Bruno Tranchant

La preuve par l'exemple



Arnaud Montebourg, président du Conseil général de Saône-et-Loire.

SOS Santé en Saône-et-Loire

Maintenir, coûte que coûte, une offre de soins de proximité. Durement éprouvé par la crise sanitaire, le département de Saône-et-Loire lutte activement contre les désengagements de l'État. Les zones d'habitats éclatées et le vieillissement de la population appelaient des mesures d'urgence que Christophe Sirugue et Arnaud Montebourg, son successeur à la tête du Conseil général, ont engagées au pas de charge.

Dès 2006, l'exécutif adoptait un dispositif permettant d'attribuer une indemnité d'études, pour inciter les généralistes à exercer en zone rurale. Baptisé « Jeunes médecins en Saône-et-Loire », cet outil s'adresse aux étudiants de troisième cycle. Attribuée après avis technique du médecin départemental, l'indemnité s'élève à 1 000 € par mois pendant trois ans. Soit, une aide globale de 36 000 € par boursier, qui s'engage, en retour, à s'installer pour une durée minimale de cinq ans dans l'un des cantons identifié comme « déficitaire ».

Seconde initiative : le rétablissement, par l'exécutif, des gardes de nuit dont la permanence avait été supprimée, en 2007, dans le cadre d'une modification réglementaire, qui déchargeait les médecins de toute obligation

en la matière. Résultat : les patients devaient parfois attendre plus d'une heure une ambulance, sans médecin à l'intérieur. Le département a saisi le Tribunal administratif de cette décision, qui lui a donné raison. Un nouvel arrêté a depuis été formulé, permettant au Samu d'orienter, la nuit, les patients vers le médecin d'astreinte, là où une organisation territoriale de la permanence de soins est assurée. En attendant l'acquisition d'un hélicoptère sanitaire qu'Arnaud Montebourg appelle de ses vœux.

B. T.



Les jeunes médecins reçoivent une indemnité s'ils s'installent dans un canton déficitaire.

© Chassepoix

Décentralisation**« Paris Métropole est en marche »**

Peu amène à l'égard du rapport présenté par le comité Balladur, Bertrand Delanoë a profité de la présentation, par l'ex-Premier ministre, des pistes de réformes envisagées pour faire valoir sa différence. L'avenir du Grand Paris « mérite un sens du mouvement et de l'innovation autrement plus ambitieux », estime-t-il, en s'appuyant sur le travail accompli par les élus, depuis plus de trois ans, au sein de Paris Métropole. « Ce que nous proposons, ce n'est pas de créer un nouvel échelon administratif, mais d'amplifier la dynamique en cours, autour d'une logique de projets inédite, souple, harmonieuse et s'appuyant sur des outils opérationnels, poursuit-il. Paris Métropole est en marche, produit d'une volonté commune des représentants du suffrage universel, dans leur diversité d'opinion partisane. Négliger cet atout serait une régression ».

32

Réforme territoriale**Non à la suppression d'un niveau de collectivités**

L'Association des petites villes de France (APVF) vient de rendre publiques ses propositions sur la réforme territoriale. Opposés à la « suppression dogmatique d'un niveau de collectivités et de la clause générale de compétence des départements et régions », ses adhérents appellent à une « mise en cohérence et une meilleure synergie des territoires », sans pour autant bousculer l'ordre établi. Ils proposent également d'améliorer le processus de décentralisation, autour de quatre chantiers prioritaires : la clarification de la répartition des compétences, l'achèvement du regroupement intercommunal, l'octroi aux collectivités de moyens leur permet-

tant d'exercer leurs prérogatives, la mise en place, enfin, d'une réelle concertation.

Réforme territoriale (suite)**L'appel au secours des régions**

Le changement radical que laisse présager le projet de réforme précité a valu à l'ARF, l'Association des régions de France, de lancer une campagne d'information auprès des Français, pour les inciter à s'approprier le débat. Point d'orgue de cette politique de sensibili-



sation, la mise en ligne du site www.sauvonslesregions.fr.

Pour développer la notoriété de cet outil et le populariser, une campagne média a débuté le 22 février pour s'achever le 8 mars autour de trois thèmes : « Levez le doigt pour défendre les régions », « Il suffit d'une souris pour faire avancer les régions », « Pour défendre les régions, ouvrez la fenêtre ». Des rencontres sont également programmées, permettant un dialogue direct entre les principaux acteurs du territoire et le public.

Fiscalité**Haro****sur la fiscalité locale**

Selon la dernière note de conjoncture de Dexia-Crédit local, la fiscalité locale devrait, toutes collectivités confondues, et après deux années de modération, connaître une hausse proche de 3,6 % en 2009. Les communes et leurs groupements pourraient procéder ainsi à une augmentation moyenne de 3,5 %, contre 4,6 % pour les départements et 1,5 % pour les régions. Suite logique du désengagement de l'État, de la baisse globale des dotations et de transferts de charges non compensés.

Bruno Tranchant



Secrétariat National du Parti socialiste

Le 24 février, le secrétariat national s'est vu complété d'une trentaine de nominations.

Secrétaire nationaux

Auprès de la 1^{ère} Secrétaire : **David Assouline**

Chargeé des questions de société :

Najat Belkacem

Chargeé des droits des consommateurs :

Philippe Doucet

Chargeé des questions énergétiques :

Aurélie Fillipetti

Chargeé de la Famille : **Jean-Patrick Gilles**

Chargeé de l'Exclusion : **Gaëtan Gorce**

Charge de l'Aménagement du territoire et du développement local : **André Laignel**

Secrétaire nationaux adjoints

Auprès du Secrétaire National chargé de la coordination : **Francis Chouat**

Auprès du Secrétaire National chargé de la Rénovation : **Paul Allies, Carlos Da Silva**

Axel Urgin, chargé de la Laïcité et de l'égalité Républicaine

Auprès du Secrétaire National chargé des Élections et de la vie des fédérations :

Roberto Roméro, Philippe Bonnefoy

Auprès du Secrétaire National chargé de l'Animation et du développement des fédérations : **Patrick Mennucci**

Auprès du Secrétaire National à la Communication : **Yves Colmou**

Auprès du Secrétaire National chargé de la Trésorerie : **Laurent Duporge, Frédéric Léveillé**

Auprès du Secrétaire National à l'Industrie

et aux NTIC, chargé du Commerce et de l'artisanat : **Guillaume Garot**

Auprès de la Secrétaire Nationale chargée de la culture : **Karine Gloane**

Auprès de la Secrétaire Nationale chargée des droits des Femmes : **Gaëlle Lenfant**

Auprès du Secrétaire National chargé de l'Économie : **Bernard Soulage, Liem Hoang Ngoc**

Auprès de la Secrétaire Nationale chargée de l'Environnement : **Éric Loiselet**

Auprès du Secrétaire National chargé du Travail et de l'Emploi : **Delphine Mayrargue**

Auprès du Secrétaire National chargé de l'Europe et des Relations internationales : **Laurent Baumel**

Charge de la mondialisation : **Henri Weber**

Charge de la Méditerranée :

Marie Arlette Carlotti

Co-Président du Forum des Territoires : **Jean-Louis Bianco**

Président du Comité organisation des votes, médiation : **Daniel Vaillant**

Président du Conseil d'Analyses Économiques : **Pierre-Alain Muet**

Délégué général Études d'opinion auprès du SN communication : **François Kalfon**

Outre-mer :

Création d'un comité auprès de la Première secrétaire, coordonné par **François Lamy**, composé notamment des Premiers Secrétaire Fédéraux et des élus d'Outre-mer.

Christian Paul, ancien secrétaire d'État à l'Outre-mer assurera le Secrétariat National jusqu'à la création du comité.

Les souffrances du chômage

Michel Debout en est convaincu : la hausse du chômage, conjuguée aux difficultés financières que traverse le pays, risque de conduire à une recrudescence des souffrances psychiques,

des états dépressifs et des tentations suicidaires ». Le président de l'Union nationale pour la prévention du suicide (UNPS), par ailleurs Secrétaire général du Comité économique, social et culturel (CESC), animait, début février, les 13^{èmes} journées nationales de préven-

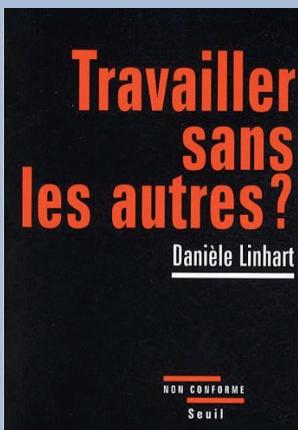
tion du suicide. Il a proposé notamment l'instauration d'un véritable plan Santé pour « combattre la souffrance psychique » et mobiliser tous les acteurs qui ne considèrent pas la précarité et le suicide comme une fatalité.

Bruno Tranchant

LIVRES

Solitude des Temps modernes

On pouvait critiquer le taylorisme, système dans lequel chaque homme était l'outil d'une grande machine, laissé pour compte en tant qu'individu, sous-payé et sans confort. Mais si le taylorisme dévorait, il avait au moins ce pouvoir d'unir les travailleurs en un seul et même groupe, une société au cœur de la société, avec les mêmes revendications.



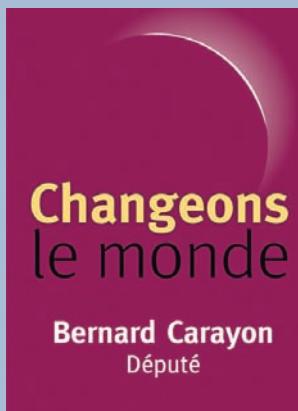
Aujourd'hui que le management est devenu roi, l'individu est certes valorisé, mais à quel prix ? Dilué dans le flux économique, le travailleur doit toujours faire plus, se distinguer de son voisin par ses capacités, ses efforts, son dévouement. L'autre est un concurrent, celui qu'il faut dépasser pour garder sa place.

« Travailler pour l'entreprise et elle seule ou pour soi et soi seul,

c'est désinvestir le travail de ses dimensions socialisatrices et citoyennes ».

C.C.

Danièle Linhart, *Travailler sans les autres ?*, Seuil, 2009, 213 pages, 16 €.

**Humaniser la mondialisation**

Un livre consacré aux victimes expiatoires des « rois de la finance » dont les certitudes ont été emportées par l'effondrement de la Bourse. Spécialiste reconnu de la mondialisation, Bernard Carayon, député du Tarn, et maire de Lavaur, témoigne des colères de ces entrepreneurs, artisans et autres laissés pour compte, angoissés pour leur avenir commun. Partisan d'un État fort, stratège et capable de « conjurer les talents », l'auteur insiste sur la nécessité d'humaniser la mondialisation en prenant appui sur la puis-

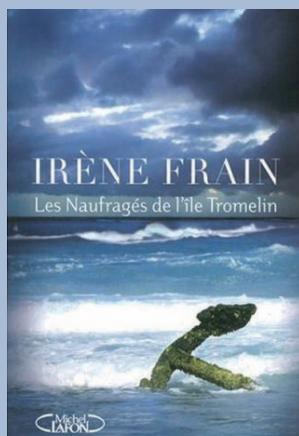
sance publique, à l'heure où les dogmes libéraux sont battus en brèche.

B.T.

Bernard Carayon, *Changeons le monde*, 2008, 47 pages. Ouvrage téléchargeable sur le site www.changeonslemonde.org et disponible, sur demande, sous format traditionnel.

Naufragés « inutiles »

1 761. Le navire français *L'Utile* s'échoue sur la minuscule île Tromelin, au large de Madagascar. À son bord, les blancs de l'équipage et les noirs, esclaves, récemment achetés par le capitaine Lafargue pour les ramener en France. Tous doivent cohabiter. Et construire ensemble le bateau de fortune qui leur permettra de s'échapper. Mais la place manque et Castellan, qui livrera ensuite son témoignage, promet aux noirs de revenir les chercher. Les autorités maritimes françaises s'y opposent. Quinze ans plus tard, on ne



FILM

retrouvera que huit survivants. L'histoire retrace avec force l'état d'esprit d'une époque. Irène Frain en a entendu parler dans une « guinguette en bord de Seine ». Elle y a apporté ses talents de romancière. **F.C.**

Irène Frain, *Les Naufragés de l'île de Tromelin*, Michel Lafon, 2009, 372 pages, 20 €



Le pouvoir de l'argent

Retrouver au plus vite l'ambition socialiste ! Fort de son expérience d'élue et de dirigeant d'entreprise, Jean-Jacques Piette livre une critique de l'oligarchie bancaire qui contrôle tout et impose son appétit de rentabilité, au seul profit du pouvoir de l'argent. La richesse, écrit-il, se développe dans des proportions incroyables pour se concentrer dans des mains de moins en moins nombreuses.

À cette vision, Piette oppose un système de production différent, qui tourne le dos aux contradictions propres au monde capitaliste et à son lot d'aliénation. Indispensable pour mieux saisir les mécanismes de la crise et les (nombreuses) réponses qu'auront à apporter les socialistes. **B.T.**

Jean-Jacques Piette, *Socialiste, manager, partisan. Le pouvoir pourquoi et comment ?*, Bruno Leprince, 2008, 320 pages, 19 €.

Héros malgré lui

Walt Kowalski est un homme aigri, replié sur lui-même, qui voit le monde comme au temps de la guerre de Corée. Plein de préjugés, il ne supporte pas de voir une population asiatique s'installer dans son quartier. Il passe son temps à bricoler sa voiture, une Ford Gran Torino, en boudant des insultes racistes sur ses voisins. Mais à leur contact, il retrouve le goût des autres, et il s'attache à Thao, ado poursuivi par une bande du quartier. Il devient, en le sauvant, héros malgré lui. Et apprend à partager une culture dont il se sent finalement très proche. Avec *Gran Torino*, Clint Esatwood signe un chef-d'œuvre. Doucement, les personnages prennent place. Les dialogues sont mordants, justes, drôles. Et tout va crescendo. Tendresse et violence se mêlent pour exploser dans un final qui transpire l'humanité. Sans pathos, ce film dresse le portrait d'une Amérique multi-ethnique, traversée par ses contradictions. **F.C.**

Gran Torino, réalisé par Clint Eastwood, avec Clint Eastwood, Bee Vang, Ahney Her. Durée : 1h55. Sorti le 25 février.



25 FÉVRIER

DVD

Bienvenue en Seine-Saint-Denis



La Seine-Saint-Denis ? Des voitures qui brûlent, des « racailles »... Ca, c'est la version des journaux télévisés. Le documentaire 93 *l'effervescence* dévoile un autre visage de ce département souvent caricaturé, réduit à une image misérabiliste et violente. Sans angélisme, sans nier les difficultés, ce film réalisé par Hugues Demeude montre la réalité métissée et le dynamisme du fameux 93. **F.C.**

93 *L'effervescence*, documentaire de 54 minutes réalisé par Hugues Demeude. Diffusé sur France Ô, le 11 mars à 20h35. Disponible en DVD, aux éditions de la Médiathèque des 3 Mondes : www.cine3mondes.com





Le Printemps Des libertés

**Pour la Défense
De la République**

dimanche 22 mars 2009 - à partir De 10h30
au zénith - 75019 Paris - métro : Porte De Pantin

10h00 : Ouverture des portes.

10h30 : Rassemblement Républicain pour la défense des Collectivités Locales et des droits de l'opposition

En présence de nombreux élus socialistes et républicains.

La matinée sera conclue par Martine Aubry.

L'après-midi, se dérouleront 2 tables rondes avec la participation de responsables associatifs et syndicaux.

14h00 : Première table ronde : "Les libertés sous surveillance"

15h15 : Deuxième Table Ronde : "Les libertés d'expression menacées"

16h30 : Intervention de Martine AUBRY.

À partir de 17h00 : Concert

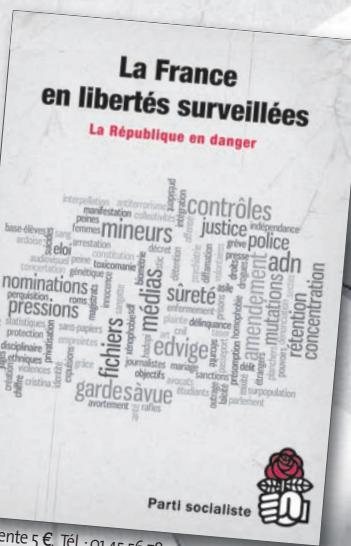
La France en libertés surveillées

Depuis l'arrivée au pouvoir de Nicolas Sarkozy, la France subit un terrible recul des libertés.

Ce livre élaboré par le Parti socialiste décrypte les multiples remises en cause des droits individuels et collectifs.

De ADN à Zones d'attente, il dresse en 89 mots clés, un état des lieux des atteintes aux libertés publiques orchestrées par Nicolas Sarkozy depuis mai 2007. Défendre

les fondements du pacte républicain est un devoir. Cet ouvrage constitue une première contribution à ce travail.



En vente 5 €. Tél. : 01 45 56 78 1